

## Évolutions monétaires à Saint-Pierre-et-Miquelon au 30 juin 2015

### ÉVOLUTION FINANCIÈRE ET BANCAIRE INTERNATIONALE

Un ralentissement de l'activité au premier trimestre de 2015, principalement en Amérique du Nord, a entraîné une légère révision à la baisse de la croissance mondiale estimée par le Fonds monétaire international (FMI), avec 3,3 % pour l'année 2015 contre 3,5 % annoncés dans l'édition d'avril 2015 des Perspectives de l'économie mondiale (PEM). Néanmoins, les facteurs d'une accélération progressive de l'activité économique dans les pays avancés — à savoir l'aisance des conditions financières, une politique budgétaire plus neutre dans la zone euro, la baisse des prix des carburants, le regain de confiance et l'amélioration du marché de l'emploi — restent intacts.

Toujours selon le FMI, la reprise économique dans la zone euro semble en assez bonne voie, avec un redressement généralement robuste de la demande intérieure et une inflation qui commence à monter. Les projections de croissance ont été révisées à la hausse pour de nombreux pays de la zone euro, mais, en Grèce, les événements en cours pèseront probablement bien plus lourdement que prévu sur l'activité. La croissance de la zone euro estimée pour l'année 2015 est de 1,5 %.

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 septembre 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. Par ailleurs, le Conseil a apporté quelques ajustements aux mesures de politique monétaire non conventionnelles : « [...] à la suite de l'examen annoncé de la limite de la part d'émission fixée dans le programme d'achat de titres du secteur public après les six premiers mois de ces achats, le Conseil des gouverneurs a décidé de porter cette part de 25 % à 33 %, moyennant une vérification au cas par cas que cela ne placerait pas l'Eurosystème en situation de détenir une minorité de blocage, auquel cas la limite de la part d'émission demeurerait à 25 %. [...] Le Conseil souligne sa volonté et sa capacité d'agir, si nécessaire, en utilisant tous les instruments disponibles dans le cadre de son mandat et rappelle, en particulier, que le programme d'achat d'actifs est suffisamment souple, sa dimension, sa composition et sa durée pouvant être modifiées. Dans le même temps, nous mettrons pleinement en œuvre nos achats mensuels d'actifs à hauteur de 60 milliards d'euros. [...] Ils devraient être effectués jusque fin septembre 2016 ou au-delà si nécessaire et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. ».

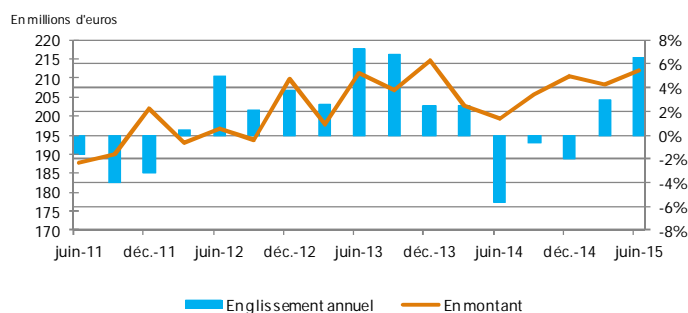
### CONFIRMATION DE LA BONNE SANTÉ DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

Dans un contexte macro-économique en amélioration, l'activité du secteur bancaire a continué de s'améliorer au cours des douze derniers mois. Ainsi, l'encours sain de crédits et le total des actifs financiers détenus par les agents économiques s'accroissent conjointement de 6,5 % sur un an à fin juin 2015.

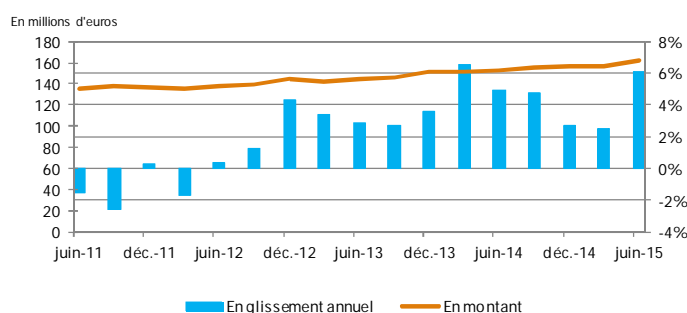
L'évolution des crédits à l'économie est attribuable à la progression de l'encours sain des entreprises (+9,4 % entre juin 2014 et juin 2015) et des ménages (+6,6 %).

La croissance des actifs financiers détenus par les agents économiques concerne l'ensemble des composantes principales : dépôts à vue (+10,9 %), placements liquides ou à court terme (+1,5 %) et épargne à long terme (+13,3 %). Par agent économique, ce sont les placements des ménages qui ont le plus contribué à la hausse sur l'année (+7,6 %).

Evolution des actifs financiers



Evolution des concours bancaires



# LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE PRIVÉE CONTINUE DE S'AMÉLIORER<sup>1</sup>

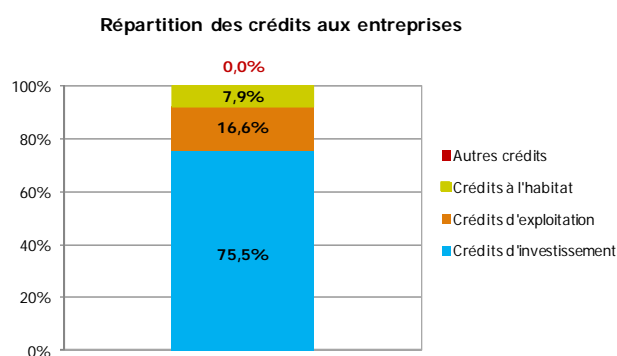
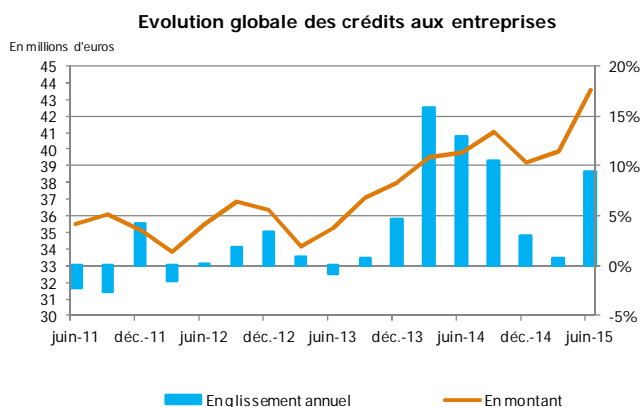
## Forte progression des crédits d'investissement aux entreprises

Après avoir marqué le pas en fin d'année 2014, **l'encours global de crédits aux entreprises** reprend sa progression au premier semestre 2015 (+9,4 % sur un an) et s'établit à son plus haut au cours des dix dernières années (43,5 millions d'euros à fin juin).

Cette augmentation sur l'année est exclusivement attribuable à la forte hausse des **crédits d'équipement** (+22,9 %), qui représentent près des trois quarts de l'encours sain des entreprises (32,9 millions d'euros). L'accélération de la croissance des encours reflète l'amélioration constatée de l'environnement économique au cours des douze derniers mois.

**Les crédits d'exploitation**, pour leur part, enregistrent une très nette baisse sur l'année (-24,4 %), imputable à la contraction simultanée des crédits de trésorerie et des créances commerciales (respectivement -39,9 % et -37,3 %).

Après une phase continue d'augmentation depuis décembre 2012, l'encours de **crédits immobilier aux entreprises** s'inscrit en légère baisse tant sur le semestre (-2,1 %) que sur l'année (-1,5 %) pour s'établir à 3,4 millions d'euros.

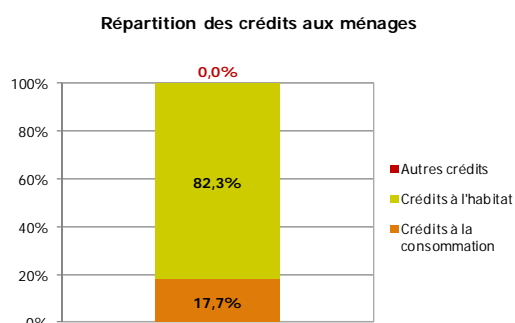
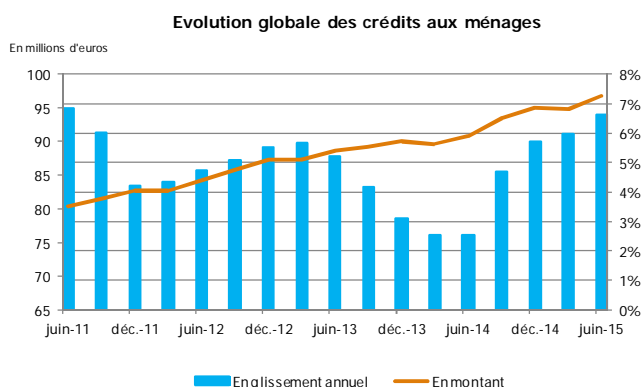


## Dynamisme des crédits aux ménages

**L'encours sain des crédits aux ménages** continue sa progression et s'inscrit en hausse sur un an (+6,6 %), pour s'établir à 96,9 millions d'euros soit son plus haut niveau historique. Cependant, en rythme semestriel, l'encours progresse à un rythme plus modéré (+1,8 % contre +4,6 % au deuxième semestre 2014).

L'encours des **financements à l'habitat des ménages**, principale composante des concours aux ménages (82,3 % des crédits totaux) affiche à nouveau une nette progression sur l'année (+8,0 %). Ce rythme de croissance est le plus élevé constaté au cours des dix dernières années. Avec un encours de 79,8 millions d'euros, les crédits à l'habitat se situent une nouvelle fois à leur plus haut niveau historique.

De leur côté, après une baisse au cours du premier semestre (-2,4 %), **les crédits à la consommation des ménages** s'inscrivent en légère hausse en glissement annuel (+0,7 %).



<sup>1</sup> Les données concernant les encours consentis à l'économie ont été revues historiquement à partir du 31/12/2013.

## Confirmation du recul des crédits aux collectivités

L'encours des crédits aux collectivités locales, constitué en grande majorité de crédits à l'équipement, diminue de 18,2 % sur six mois pour s'établir à 15,5 millions d'euros. L'évolution est similaire sur l'année puisque l'encours se réduit de 23,1 %. L'encours des crédits aux collectivités locales ne représente plus que 9,5 % des crédits distribués aux agents économiques de l'archipel.

## Un taux de sinistralité en léger retrait

L'encours de créances douteuses brutes des établissements de crédit installés localement (ECIL) a diminué sur l'année écoulée (-2,6 %) mais à un rythme moindre que l'année précédente (-12,5 %). Le taux de créances douteuses s'établit ainsi au 31 juin 2015 à 3,6 % (-0,3 point). Le taux de provisionnement de ces créances douteuses gagne 2,6 points sur l'année pour s'établir à 68,8 % à fin juin 2015.

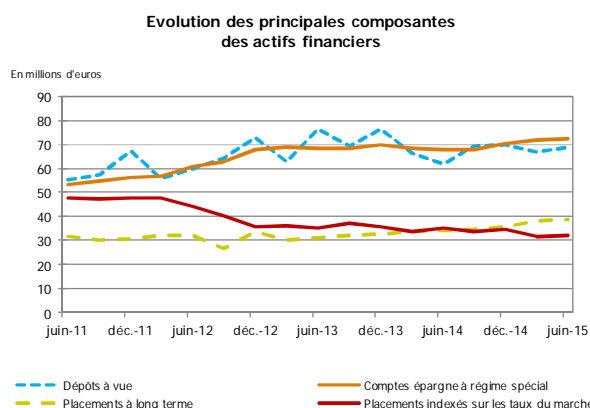
## REPRISE DE LA CROISSANCE DES ACTIFS FINANCIERS

L'encours total des actifs financiers détenus par les agents économiques de Saint-Pierre-et-Miquelon progresse assez fortement entre juin 2014 et 2015 (+6,5 % soit +2,9 millions d'euros). Ils s'établissent à 212 millions d'euros au deuxième trimestre 2015. En glissement annuel, l'ensemble des composantes principales des actifs financiers s'inscrit en progression à fin juin.

La principale progression observée concerne les dépôts à vue, qui retrouvent un rythme de croissance annuel positif (+10,9 % à fin juin 2015 contre -5,7 % fin juin 2014). Cependant ces derniers s'inscrivent en retrait au cours du premier semestre de l'année (-1,9 %). Avec 68,6 millions d'euros d'encours les dépôts à vue représentent le tiers du montant total des actifs financiers.

L'épargne à long terme, détenue en totalité par les ménages, voit son rythme de croissance annuel se renforcer (+13,3 % à fin juin 2015 contre +9,2 % fin juin 2014). Elle atteint ainsi son plus haut niveau historique avec 38,9 millions d'euros.

Les placements liquides ou à court terme, qui concentrent près de la moitié du montant total des actifs financiers (104,5 millions d'euros), repartent à la hausse sur un an (+1,5 % à fin juin contre -0,5 % à fin juin 2014). La plus forte augmentation est enregistrée sur les livrets ordinaires (+7,7 %).

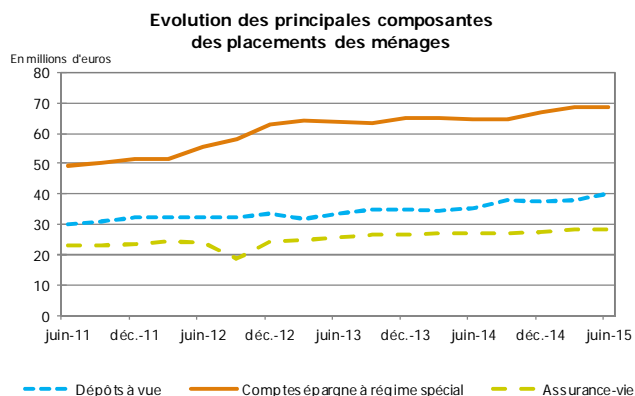
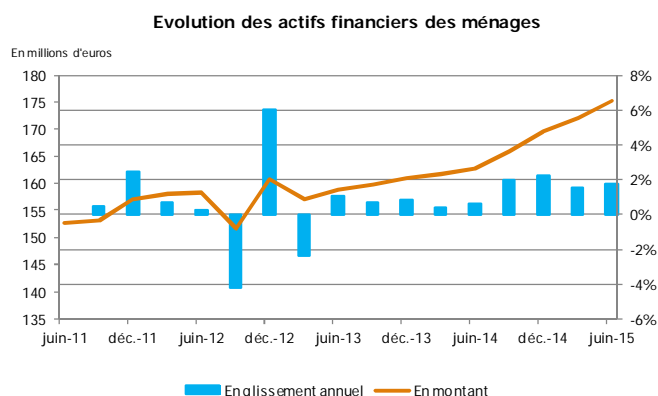


## Poursuite de la progression de l'épargne des ménages

Les placements des ménages enregistrent une nette progression en juin 2015 par rapport à la même période l'année passée (+7,6 %) et atteignent 175,1 millions d'euros.

Sur les douze derniers mois, toutes les composantes principales s'inscrivent en hausse. Les progressions les plus significatives concernent les dépôts à vue (+13,4 % soit +4,7 millions d'euros) et l'épargne à long terme (+13,3 % soit +4,6 millions d'euros). Cette dernière est portée par la hausse significative des plans d'épargne logement (+50,0 %, passant de 6,7 millions d'euros à 10,1 millions) qui bénéficient d'une rémunération attrayante (2,0 %) et par la progression des contrats d'assurance-vie (+4,4 % à 28,3 millions d'euros).

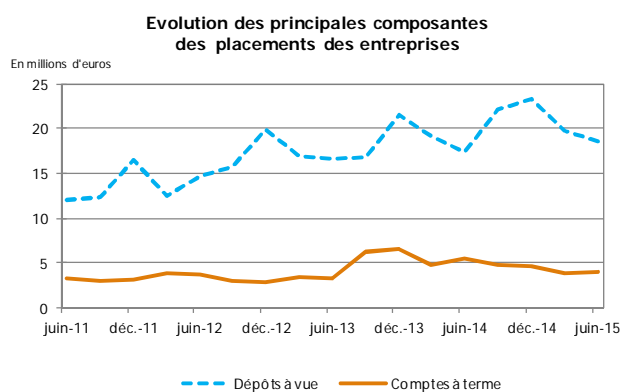
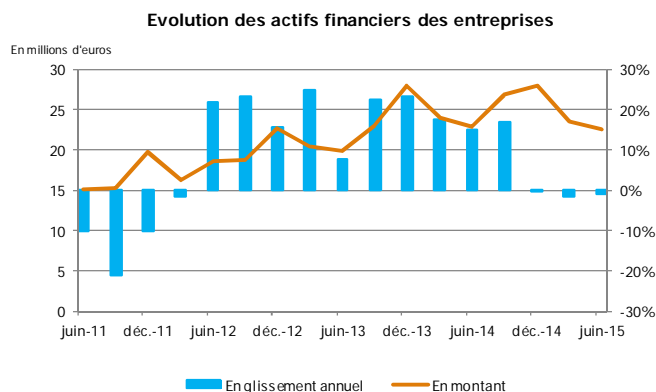
De leur côté, les placements liquides ou à court terme, après deux années de baisse consécutives, repartent à la hausse sur l'année (+3,3 %).



## Léger repli des placements des entreprises

Les **placements financiers des entreprises** se réduisent légèrement entre les mois de juin 2014 et juin 2015 (-1,0 %), pour s'établir à 22,6 millions d'euros. En glissement semestriel la baisse est plus marquée (-19,0 %), mais s'explique par les décaissements réalisés par les entreprises en lien avec la reprise de l'activité économique après la période hivernale.

Les **dépôts à vue**, qui représentent 81,9 % des actifs financiers des entreprises, sont en augmentation (+6,8 %), mais ne parviennent pas à contenir le net repli des **placements liquides ou à court terme** (-25,8 %).



## Rebond des placements des autres agents

Après une phase de forte baisse amorcée à partir de septembre 2013, résultant essentiellement d'un changement de stratégie de placement d'un des opérateurs de la place de Saint-Pierre-et-Miquelon, les **placements des autres agents** (administrations publiques locales, centrales, de sécurité sociale et les institutions sans but lucratif au service des ménages) s'inscrivent en progression tant en rythme semestriel semestre (+9,5 %) qu'annuel (+5,4 %). Cette évolution s'explique par l'accroissement des dépôts à vue (+8,9 % en glissement annuel à 10 millions d'euros). Pour leur part, les **placements liquides ou à court terme** marquent un léger repli (-2,1 % sur la période), malgré la hausse des comptes d'épargne à régime spécial (+9,4 %).

### MÉTHODOLOGIE

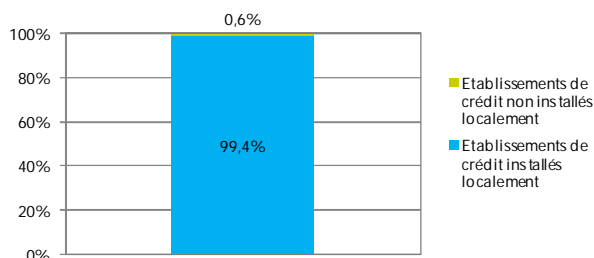
- L'ensemble des données concernent des encours. Elles sont issues des déclarations SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) des établissements de crédit.
- Les crédits présentés dans cette note concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit ceux n'en détenant pas (établissement de crédits non installés localement dits ECNIL). Les actifs présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès de ces deux types d'établissements.
- Les données de l'épargne de long terme ne sont pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours des contrats d'assurance-vie souscrits par des ECIL, mais gérés à l'extérieur, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations de compagnie d'assurance intervenant localement.
- Les données des entrepreneurs individuels sont réparties entre les catégories « entreprises » et « ménages » : les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs sont comptabilisés dans les crédits aux particuliers, alors que les autres crédits apparaissent dans la catégorie des entreprises. Quant aux actifs des entrepreneurs individuels, ils sont comptabilisés dans les données des ménages.

# TABLEAUX STATISTIQUES

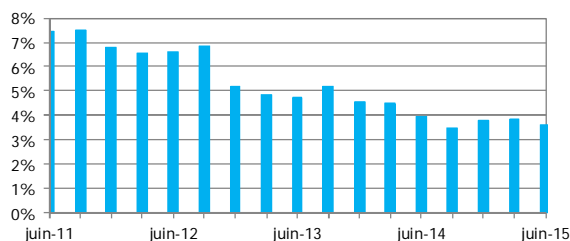
## Les crédits à l'économie

	Montants en millions d'euros								Variations	
	juin-11	juin-12	juin-13	juin-14	sept.-14	déc.-14	mars-15	juin-15	1 sem	1 an
<b>Entreprises</b>										
Crédits d'exploitation	9,6	9,1	8,3	9,6	9,6	6,1	6,5	7,2	17,9%	-24,4%
<i>Créances commerciales</i>	2,8	3,3	0,9	2,4	2,9	1,9	0,9	1,5	-19,6%	-37,3%
<i>Crédits de trésorerie</i>	1,9	2,1	2,9	3,3	3,2	2,3	2,0	2,0	-15,7%	-39,9%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	-6,7%	-8,2%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	4,8	3,7	4,4	3,9	3,5	1,9	3,7	3,8	93,9%	-3,7%
<i>Affecturage</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédits d'investissement	25,1	25,6	24,7	26,7	27,9	29,5	29,9	32,9	11,3%	22,9%
<i>Crédits à l'équipement</i>	25,1	25,6	24,7	26,7	27,9	29,5	29,9	32,9	11,3%	22,9%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	1,5	1,1	0,8	1,0	1,2	1,1	1,1	1,1	0,0%	2,3%
<i>Crédit-bail</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédits à l'habitat	0,8	0,8	2,3	3,5	3,5	3,5	3,5	3,4	-2,1%	-1,5%
Autres crédits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<b>Encours sain</b>	<b>35,5</b>	<b>35,5</b>	<b>35,2</b>	<b>39,8</b>	<b>41,0</b>	<b>39,2</b>	<b>39,9</b>	<b>43,5</b>	<b>11,1%</b>	<b>9,4%</b>
<b>Ménages</b>										
Crédits à la consommation	14,1	14,3	15,3	17,0	17,5	17,6	16,8	17,1	-2,4%	0,7%
<i>Crédits de trésorerie</i>	13,5	13,8	14,9	16,5	17,0	17,2	16,4	16,7	-2,6%	1,2%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,6	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	8,3%	-15,6%
<i>Crédit-bail</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-14,9%	-18,8%
Crédits à l'habitat	66,3	69,9	73,3	73,8	76,0	77,6	78,2	79,8	2,8%	8,0%
Autres crédits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<b>Encours sain</b>	<b>80,4</b>	<b>84,2</b>	<b>88,6</b>	<b>90,9</b>	<b>93,5</b>	<b>95,1</b>	<b>95,0</b>	<b>96,9</b>	<b>1,8%</b>	<b>6,6%</b>
<b>Collectivités locales</b>										
Crédits d'exploitation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédits d'investissement	16,9	15,1	17,8	19,4	19,0	18,4	15,7	15,2	-17,7%	-22,0%
<i>Crédits à l'équipement</i>	16,9	15,1	17,8	19,4	19,0	18,4	15,7	15,2	-17,7%	-22,0%
Autres crédits	1,9	1,5	1,1	0,7	0,7	0,5	0,5	0,3	-37,0%	-54,0%
<b>Encours sain</b>	<b>18,8</b>	<b>16,6</b>	<b>18,9</b>	<b>20,1</b>	<b>19,7</b>	<b>18,9</b>	<b>16,2</b>	<b>15,5</b>	<b>-18,2%</b>	<b>-23,1%</b>
<b>Autres agents</b>										
<b>Encours sain</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>	<b>3,2</b>	<b>5,8</b>	<b>6,5</b>	<b>101,4%</b>	<b>277,2%</b>
<b>TOTAL</b>										
<b>Encours sain</b>	<b>135,736</b>	<b>137,421</b>	<b>144,198</b>	<b>152,537</b>	<b>155,949</b>	<b>156,475</b>	<b>156,848</b>	<b>162,429</b>	<b>3,8%</b>	<b>6,5%</b>
<i>dont ECNIL</i>	2,029	1,565	1,548	1,690	1,518	1,186	0,997	0,976	-17,7%	-42,2%
Créances douteuses brutes	10,931	9,765	7,166	6,272	5,684	6,152	6,263	6,107	-0,7%	-2,6%
<i>dont ECIL</i>	10,931	9,765	7,166	6,272	5,684	6,152	6,263	6,107	-0,7%	-2,6%
Créances douteuses nettes	3,659	2,858	2,248	2,118	1,650	1,915	1,981	1,904	-0,6%	-10,1%
<i>(dt) Entreprises</i>	3,279	2,754	1,989	1,800	1,378	1,295	1,191	1,069	-17,4%	-40,6%
<i>(dt) Ménages</i>	0,380	0,104	0,258	0,316	0,270	0,618	0,789	0,834	34,9%	163,9%
Provisions	7,272	6,908	4,918	4,153	4,034	4,236	4,282	4,203	-0,8%	1,2%
<b>Encours brut total</b>	<b>146,667</b>	<b>147,186</b>	<b>151,364</b>	<b>158,808</b>	<b>161,633</b>	<b>162,627</b>	<b>163,112</b>	<b>168,536</b>	<b>3,6%</b>	<b>6,1%</b>
Taux de créances douteuses	7,5%	6,6%	4,7%	3,9%	3,5%	3,8%	3,8%	3,6%	-0,2 pt	-0,3 pt
<i>dont ECIL</i>	7,6%	6,7%	4,8%	4,0%	3,5%	3,8%	3,9%	3,6%	-0,2 pt	-0,4 pt
Taux de provisionnement	66,5%	70,7%	68,6%	66,2%	71,0%	68,9%	68,4%	68,8%	-0,1 pt	+2,6 pts
<i>dont ECIL</i>	66,5%	70,7%	68,6%	66,2%	71,0%	68,9%	68,4%	68,8%	-0,1 pt	+2,6 pts

Répartition des concours bancaires sains



Evolution du taux de créances douteuses brutes des établissements installés localement



## Les placements des agents économiques

	Montants en millions d'euros								Variations	
	juin-11	juin-12	juin-13	juin-14	sept.-14	déc.-14	mars-15	juin-15	1 sem	1 an
<b>Sociétés non financières</b>	<b>15,2</b>	<b>18,5</b>	<b>19,9</b>	<b>22,8</b>	<b>26,9</b>	<b>27,9</b>	<b>23,6</b>	<b>22,6</b>	<b>-19,0%</b>	<b>-1,0%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>12,0</b>	<b>14,7</b>	<b>16,7</b>	<b>17,4</b>	<b>22,1</b>	<b>23,3</b>	<b>19,7</b>	<b>18,5</b>	<b>-20,2%</b>	<b>6,8%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>3,2</b>	<b>3,8</b>	<b>3,2</b>	<b>5,5</b>	<b>4,7</b>	<b>4,7</b>	<b>3,8</b>	<b>4,1</b>	<b>-13,1%</b>	<b>-25,8%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	1,1%
Placements indexés sur les taux de marché	3,2	3,8	3,2	5,5	4,7	4,7	3,8	4,1	-13,1%	-25,9%
<i>dont comptes à terme</i>	3,2	3,8	3,2	5,5	4,7	4,7	3,8	4,1	-13,1%	-25,9%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont certificats de dépôt</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<b>Epargne à long terme</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<b>Ménages</b>	<b>152,6</b>	<b>158,4</b>	<b>158,7</b>	<b>162,7</b>	<b>165,9</b>	<b>169,5</b>	<b>172,1</b>	<b>175,1</b>	<b>3,3%</b>	<b>7,6%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>29,9</b>	<b>32,3</b>	<b>33,7</b>	<b>35,3</b>	<b>38,0</b>	<b>37,6</b>	<b>37,8</b>	<b>40,0</b>	<b>6,5%</b>	<b>13,4%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>91,2</b>	<b>94,0</b>	<b>93,7</b>	<b>93,1</b>	<b>93,2</b>	<b>96,3</b>	<b>96,0</b>	<b>96,2</b>	<b>-0,1%</b>	<b>3,3%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	49,3	55,5	63,6	64,5	64,6	66,8	68,7	68,8	2,9%	6,6%
<i>dont livrets ordinaires</i>	41,5	46,3	51,6	52,4	52,5	54,6	56,5	56,4	3,3%	7,6%
<i>dont livrets A et bleus</i>	7,3	8,8	11,5	11,6	11,6	11,7	11,7	11,9	1,7%	2,2%
<i>dont livrets jeunes</i>	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	-10,3%	2,7%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont livrets de développement durable</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	3,6%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	2,2%	13,2%
Placements indexés sur les taux de marché	41,8	38,6	30,0	28,6	28,6	29,5	27,3	27,4	-7,0%	-4,1%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	40,8	37,5	28,7	28,3	28,3	29,2	27,0	27,2	-7,0%	-4,1%
<i>dont bons de caisse</i>	1,1	1,1	1,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	-8,7%	-8,7%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<b>Epargne à long terme</b>	<b>31,5</b>	<b>32,0</b>	<b>31,4</b>	<b>34,3</b>	<b>34,6</b>	<b>35,7</b>	<b>38,3</b>	<b>38,9</b>	<b>9,1%</b>	<b>13,3%</b>
<i>dont plans d'épargne logement</i>	2,7	3,0	5,1	6,7	7,0	7,7	9,5	10,1	30,7%	50,0%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont portefeuille-titres</i>	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	-8,9%	-41,4%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	5,9	4,8	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	9,8%	8,7%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	22,9	24,2	25,8	27,1	27,2	27,4	28,2	28,3	3,1%	4,4%
<b>Autres agents</b>	<b>19,8</b>	<b>20,0</b>	<b>32,5</b>	<b>13,6</b>	<b>12,8</b>	<b>13,1</b>	<b>12,8</b>	<b>14,3</b>	<b>9,5%</b>	<b>5,4%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>13,1</b>	<b>12,9</b>	<b>26,1</b>	<b>9,2</b>	<b>8,9</b>	<b>9,1</b>	<b>9,0</b>	<b>10,0</b>	<b>10,3%</b>	<b>8,9%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>6,7</b>	<b>7,1</b>	<b>6,5</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>4,0</b>	<b>3,7</b>	<b>4,3</b>	<b>7,6%</b>	<b>-2,1%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	4,1	5,1	4,7	3,4	3,3	3,3	3,1	3,7	10,8%	9,4%
Placements indexés sur les taux de marché	2,5	2,0	1,8	1,0	0,6	0,6	0,6	0,6	-9,4%	-42,1%
<i>dont comptes à terme</i>	2,5	2,0	1,8	1,0	0,6	0,6	0,6	0,6	-9,4%	-42,1%
<b>Epargne à long terme</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>44,0%</b>	<b>48,7%</b>
<b>Total actifs financiers</b>	<b>187,6</b>	<b>196,9</b>	<b>211,1</b>	<b>199,1</b>	<b>205,6</b>	<b>210,5</b>	<b>208,4</b>	<b>212,0</b>	<b>0,7%</b>	<b>6,5%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>55,1</b>	<b>60,0</b>	<b>76,4</b>	<b>61,9</b>	<b>69,1</b>	<b>69,9</b>	<b>66,6</b>	<b>68,6</b>	<b>-1,9%</b>	<b>10,9%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>101,0</b>	<b>104,9</b>	<b>103,4</b>	<b>102,9</b>	<b>101,9</b>	<b>104,9</b>	<b>103,6</b>	<b>104,5</b>	<b>-0,4%</b>	<b>1,5%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	53,5	60,6	68,3	67,9	68,0	70,1	71,9	72,5	3,3%	6,7%
<i>dont livrets ordinaires</i>	45,3	51,0	55,8	55,3	55,4	57,4	59,1	59,5	3,7%	7,7%
<i>dont livrets A et bleus</i>	7,7	9,1	12,1	12,1	12,1	12,2	12,2	12,4	2,0%	2,5%
<i>dont livrets jeunes</i>	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	-10,3%	2,7%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont livrets de développement durable</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	3,6%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	2,6%	13,6%
Placements indexés sur les taux de marché	47,6	44,3	35,0	35,0	33,9	34,8	31,7	32,0	-7,9%	-8,6%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	46,5	43,2	33,7	34,8	33,6	34,5	31,5	31,8	-7,9%	-8,6%
<i>dont bons de caisse</i>	1,1	1,1	1,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	-8,7%	-8,7%
<i>dont certificats de dépôt</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<b>Epargne à long terme</b>	<b>31,5</b>	<b>32,0</b>	<b>31,4</b>	<b>34,3</b>	<b>34,6</b>	<b>35,7</b>	<b>38,3</b>	<b>38,9</b>	<b>9,1%</b>	<b>13,3%</b>
<i>dont plans d'épargne logement</i>	2,7	3,0	5,1	6,7	7,0	7,7	9,6	10,1	30,7%	50,0%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont actions</i>	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	-8,7%	-40,8%
<i>dont obligations</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	5,9	4,8	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	9,8%	8,7%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	22,9	24,2	25,8	27,1	27,2	27,4	28,2	28,3	3,1%	4,4%

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : Y. CARON

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : Septembre 2015